

Recommandation 1 : *Qu'Employ et Développement social Canada (EDSC) élabore, en partenariat avec les provinces, les territoires et le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif, une stratégie d'action nationale sur le bénévolat visant à promouvoir et à soutenir le bénévolat au Canada, y compris sous sa forme intergénérationnelle.*

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe et a l'intention de soutenir Bénévoles Canada (BC) à en diriger l'élaboration et la mise en œuvre. Dans le cadre du Budget de 2024, le gouvernement du Canada s'est engagé à accorder

0,4 million de dollars (2024-2025) afin d'aider BC à élaborer de façon plus poussée une Stratégie d'action nationale sur le bénévolat (SANB). Le travail de BC à l'égard d'une SANB visera à accroître l'appartenance et l'inclusion en optimisant et en pérennisant l'action bénévole, afin que tous au Canada puissent y participer et en bénéficier, y compris les aînés et les jeunes. Nous espérons vous faire part de plus amples renseignements au sujet de cet engagement au début de 2025.

Créer une SANB distincte dirigée par EDSC engendrerait du dédoublement et risquerait de diluer l'impact des deux stratégies. Concentrer les efforts et les ressources sur une stratégie menée par la collectivité donnera lieu à une approche plus percutante qui permettra de promouvoir et de soutenir le bénévolat à l'échelle du pays, y compris le bénévolat intergénérationnel. Le gouvernement du Canada appuie BC dans l'exploration de ce thème et la consultation de divers organismes de bienfaisance et sans but lucratif, ainsi que les provinces et les territoires, dans son élaboration.

La SANB menée par BC se posera en complément des initiatives d'EDSC qui appuient le bénévolat, y compris le bénévolat intergénérationnel.

- Le **programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)** appuie des projets qui ont une influence importante sur la vie des aînés et sur leur collectivité. Bon nombre de ces projets reposent sur les bénévoles et sont appuyés par les collectivités, souvent inspirés ou menés par les aînés eux-mêmes. L'un des objectifs clés du programme est de promouvoir le bénévolat parmi les aînés et entre les générations.

- Le programme des **Prix pour le bénévolat du Canada (PBC)** célèbre les Canadiens qui ont un impact important grâce au bénévolat. Les récipiendaires des PBC sont des bénévoles, des organismes sans but lucratif, des entreprises sociales et des entreprises responsables sur le plan social de partout au pays, consacrant leur temps et leur talent à l'amélioration du bien-être des personnes et des collectivités. Dans le cadre du PBC, chaque récipiendaire choisit un organisme sans but lucratif qui recevra une subvention.
- **Service jeunesse Canada (SJC)** offre du financement aux organisations pour promouvoir l'engagement civique parmi les jeunes entre les âges de 12 à 30 ans qui touche positivement les collectivités de partout au Canada.
- Le **Programme de partenariats pour le développement social (PPDS)** fait des investissements stratégiques pour aider les organisations du secteur bénévole à renforcer leur capacité à aborder des enjeux sociaux et améliorer les résultats pour les Canadiens, y compris les enfants et les familles, les personnes handicapées, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'autres groupes vulnérables.

La SANB contribuera également à renforcer la base de données probantes pour guider les initiatives futures conçues pour promouvoir le bénévolat. Le gouvernement du Canada est impatient de voir la place qu'occupera le bénévolat intergénérationnel au sein de la SANB de BC et la façon dont les initiatives fédérales existantes peuvent servir à mieux appuyer les objectifs associés au bénévolat intergénérationnel.

Recommandation 2 : *Que le gouvernement prenne des mesures pour renforcer les données et études sur le bénévolat intergénérationnel, et notamment qu'il investisse dans la création et la diffusion de recherches et de données sur : 1) les avantages et les effets du bénévolat intergénérationnel; 2) les modèles efficaces de bénévolat intergénérationnel; et 3) les comportements, les motivations et les obstacles en matière de bénévolat qui caractérisent les divers groupes démographiques, y compris les jeunes et les personnes âgées de différents horizons, et les personnes selon qu'elles vivent en milieu urbain ou rural.*

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe. Cependant, il reconnaît également que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ont constamment formulé un vaste éventail de besoins en matière de données dans le cadre de diverses consultations. Par conséquent, les efforts pour développer la base de données pour le bénévolat intergénérationnel ne peuvent pas être considérés de façon isolée.

Bien que les initiatives actuelles en matière de données entreprises par le gouvernement du Canada n'abordent pas directement la recommandation particulière de renforcer les données sur le bénévolat intergénérationnel, elles visent à surmonter des défis plus larges en matière de données au sein du secteur. En améliorant l'environnement général des données, ces efforts offriront des possibilités utiles d'acquérir de l'information plus nuancée sur le bénévolat intergénérationnel.

L'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation (EDBP) de Statistique Canada (StatCan) recueille des données pour surveiller les tendances sociales associées aux activités de bienfaisance, au bénévolat et à l'engagement civique des Canadiens. L'EDBP a un cycle d'enquête de cinq ans et est un partenariat entre plusieurs ministères fédéraux, dont EDSC.

Au moyen de vastes consultations avec des représentants des secteurs sans but lucratif et universitaire, l'EDBP de 2018 a instauré plusieurs mises à jour clés, y compris la mesure du bénévolat informel. Cette amélioration offre un portrait plus complet des activités de bénévolat partout au Canada, représentant les diverses façons dont les Canadiens offrent leur temps et leurs compétences à leur collectivité. Le plus récent cycle de collecte de données pour l'EDBP s'est conclu en mars 2024. Les constatations de cette étude seront publiées et diffusées en 2025.

Depuis 2020, StatCan publie le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (CSISB), y compris la publication périodique du Compte économique de base et du Module des ressources humaines. Ces initiatives en matière de données offrent des données détaillées pour le secteur des organismes sans but lucratif, mesurant l'impact économique des institutions sans but lucratif, y compris leur contribution au PIB, à l'emploi et à la rémunération.

Lors du premier trimestre de 2024, l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) de StatCan comportait un module consacré aux organismes sans but lucratif intitulé « *Renseignements sur les organismes sans but lucratif à l'échelle nationale* ». C'était la première fois depuis 2003 que StatCan recueillait des données d'enquête sur les organismes sans but lucratif. Le module sur les organismes sans but lucratif de l'ECSE recueille des données quantitatives exhaustives sur plus de 8 000 organisations communautaires, commerciales, gouvernementales et sans but lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés. Cela comprend des renseignements sur les activités des organisations, leurs sources de revenus, le profil démographique de leur conseil, le leadership et le nombre de bénévoles. Ces données offrent une vue d'ensemble élargie de la participation des bénévoles parmi les diverses organisations, offrant des perspectives sur les tendances sectorielles.

Le gouvernement du Canada est résolu à améliorer l'accessibilité des données pour les organismes bénévoles et les Canadiens. C'est pourquoi le PPDS est l'un des partenaires de financement du Centre canadien de connaissances sur les dons et le bénévolat, un centre de ressource en ligne qui utilise des données de sources comme l'EDBP de 2018 de StatCan pour fournir des renseignements accessibles aux organismes bénévoles et aux Canadiens. Ce centre vise à montrer la façon dont les données peuvent améliorer l'efficacité des initiatives associées au don et au bénévolat.

En investissant dans ces améliorations, le gouvernement du Canada concrétise son engagement à fournir au secteur bénévole les données nécessaires pour surmonter les défis et profiter des possibilités. À l'avenir, le gouvernement du Canada est ouvert à continuer de collaborer avec les partenaires communautaires pour mieux comprendre les besoins émergents en matière de données. On pourrait par exemple se pencher sur des façons d'améliorer l'accessibilité des données pour le bénévolat intergénérationnel, s'assurant ainsi que les contributions diverses de tous les groupes d'âge sont efficacement prises en compte et appliquées pour bénéficier aux collectivités.

Recommandation 3 : *Que le gouvernement du Canada envisage d'accroître la disponibilité du financement épisodique et à long terme que le gouvernement fédéral accorde aux initiatives de bénévolat intergénérationnel, au moyen par exemple, de la mise en place d'un volet de financement distinct pour le bénévolat intergénérationnel ou de la modification des programmes actuels de financement du bénévolat (p. ex., le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, Service jeunesse Canada) de manière à mieux soutenir les occasions de bénévolat intergénérationnel.*

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe et a déjà des mesures en place dans le cadre des marges de manœuvre de ses programmes actuels pour appuyer cette forme de bénévolat.

PNHA

Le PNHA vise à améliorer l'inclusion sociale des aînés et à mobiliser le secteur bénévole en appuyant les organisations menées ou inspirées par des aînés et en faisant la promotion du bénévolat intergénérationnel. Les aînés sont les principaux bénévoles et bénéficiaires des projets financés, mais d'autres membres de la collectivité participent souvent aussi, offrant des possibilités d'engagement intergénérationnel.

Les rapports finaux des projets communautaires financés en 2022-2023 révèlent que plus de 64 800 personnes ont fait du bénévolat dans le cadre des projets du PNHA, 66 % étant des aînés (55 ans et plus) et 12 % des jeunes (moins de 25 ans). Des 1 168 000 bénéficiaires directs des projets communautaires du PNHA en 2022-2023, 72 % étaient des aînés (55 ans et plus) 4 % étaient âgés de 25 à 34 ans et 6 % étaient âgés de moins de 25 ans.

L'une des quatre priorités du volet communautaire du PNHA est « *Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion* », ce qui comprend le mentorat intergénérationnel. Parmi les projets communautaires du PNHA financés en 2024, 54 % comprenaient le mentorat dans leurs activités de projet.

Les priorités pour le PNHA sont établies chaque année au moment de l'appel de financement. Cela signifie que, à l'étape de l'évaluation, les candidats reçoivent des points supplémentaires lorsqu'ils indiquent que leur projet contribuera à la promotion du mentorat et de l'engagement intergénérationnels. Par exemple, parmi les projets communautaires financés en 2022-2023, la Last Door Recovery Society en Colombie-Britannique a mené un projet qui faisait la promotion du bénévolat intergénérationnel par l'établissement d'un programme de mentorat en jardinage mettant en relation les aînés et les jeunes. La Linking Generations Society of Alberta a dirigé des programmes intergénérationnels comme les grands-parents bénévoles et le programme Pen Pal.

Le volet pancanadien appuie également des projets qui font la promotion du bénévolat intergénérationnel. Parmi les 22 projets financés dans le cadre de l'appel de concepts de 2018-2019, quatre projets pancanadiens ont adopté une approche intergénérationnelle pour mettre en contact les jeunes, les aînés et d'autres générations afin d'améliorer leur inclusion sociale. Par exemple, l'Université nuhelot'jne thaiyots'j nistameyimâkanak Blue Quills, en Alberta, a mené un projet faisant la promotion d'une approche intergénérationnelle pour favoriser un engagement significatif entre les aînés et les élèves dans les écoles locales. Le Legacy Project en Ontario a élaboré des approches novatrices pour faire participer les aînés comme bénévoles et maintenir leur contribution et pour les mettre en relation stratégiquement à des jeunes sur un large éventail de sujets et d'enjeux dans les écoles et les bibliothèques locales, configurées sous la forme de centres.

SJC

SJC offre du financement aux organisations pour promouvoir l'engagement civique parmi les jeunes âgés de 12 à 30 ans par l'entremise de stages de bénévolat et de microsubventions. Le programme vise à créer, à promouvoir et à faciliter l'accès à des possibilités de service bénévole qui sont significatives pour les jeunes, y compris les jeunes autochtones et mal desservis, appuyant un engagement civique de longue durée et offrant des compétences et des expériences utiles. .../7

Depuis 2018, SJC a créé plus de 40 000 possibilités de stage pour les jeunes de partout au Canada. Ces possibilités comprennent les suivantes :

- **Opportunités de service** : Les organisations au service des jeunes reçoivent du financement pour établir des projets qui offrent des stages dans les collectivités de partout au Canada.
- **Microsubventions** : Les organisations au service des jeunes versent des paiements ponctuels pouvant atteindre 5 000 \$ aux jeunes de partout au Canada pour que ces derniers entreprennent des projets novateurs de service communautaire qu'ils ont conçus.

Le gouvernement du Canada sait que SJC représente un véhicule important pour encourager le bénévolat intergénérationnel. Présentement, SJC finance un large éventail d'initiatives de bénévolat par l'entremise de stages et de microsubventions, dont bon nombre rassemblent les jeunes et les aînés. Ces projets comprennent des activités culturelles, le développement de compétences (c.-à-d. les jeunes enseignant des compétences numériques aux aînés) ainsi que l'encouragement de l'accompagnement entre les jeunes et les aînés.

De plus, SJC a accru la disponibilité du financement fédéral à plus long terme pour les initiatives de bénévolat. Le programme a récemment mené un appel de propositions entre le 12 octobre et le 19 décembre 2023. Les projets qui favorisent le bénévolat intergénérationnel sont admissibles à du financement dans le cadre de cet appel.

À l'avenir, le gouvernement du Canada intensifiera les communications mentionnant que les projets qui appuient le bénévolat intergénérationnel sont admissibles au financement dans le cadre de SJC et du PNHA et que des mesures de soutien sont disponibles pour faciliter la participation des jeunes et des aînés, particulièrement ceux des populations mal desservies pouvant se heurter à des obstacles au bénévolat (c.-à-d., les coûts liés au transport et à l'alimentation). Le gouvernement du Canada continuera également d'explorer et de surveiller la mesure dans laquelle le bénévolat intergénérationnel a lieu dans le cadre de SJC et du PNHA et fera la promotion des témoignages de réussite et des pratiques exemplaires.

Recommandation 4 : *Que le gouvernement du Canada envisage, dans le cadre de programmes nouveaux ou existants, d'accroître les fonds accessibles aux organismes de bienfaisance ou sans but lucratif qui veulent créer des incitatifs au recrutement et à la rétention des bénévoles, par exemple le paiement des repas ou des frais de transport.*

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe et reconnaît l'importance des initiatives pour aider à recruter et à retenir les bénévoles, particulièrement les aînés et les jeunes. Selon l'EDBP de 2018, 39 % des aînés âgés de 53 à 72 ans ont fait du bénévolat encadré contre et 32 % de ceux âgés de 73 à 100 ans. À titre de comparaison, 52 % des jeunes âgés de 15 à 22 ans en ont fait. Cependant, les deux groupes doivent composer avec des défis uniques. Par exemple, les aînés indiquent que les problèmes de santé et les limitations physiques sont un obstacle important à la participation bénévole, alors que les jeunes indiquent le coût financier du bénévolat comme un obstacle important.

Les programmes actuels du gouvernement du Canada se sont penchés sur ces obstacles et ont pris des mesures pour les atténuer. Par exemple, les coûts et le soutien relatifs aux participants sont considérés comme des dépenses de projet admissibles dans le cadre de SJC. Cela comprend un large éventail de coûts, comme les frais de subsistance, l'équipement ou les services qui permettent les possibilités virtuelles, le mentorat, les soins aux personnes à charge, le transport, les repas, le soutien à la santé mentale, l'hébergement, l'équipement pour les personnes handicapées, la reconnaissance et les certificats d'achèvement.

À l'avenir, le gouvernement du Canada continuera de collaborer par l'entremise de programmes comme SJC et le PNHA pour mieux comprendre ces obstacles et explorer des mesures pour les atténuer. Cet engagement permet de s'assurer que tous les Canadiens, peu importe leur âge, ont des possibilités équitables de contribuer de façon significative à leur collectivité.

Recommandation 5 : *Qu'EDSC élabore un programme de soutien et d'encouragement à l'acquisition de compétences utiles à l'emploi lors du bénévolat intergénérationnel et autre.*

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe. Il reconnaît la possibilité d'acquérir des compétences d'emploi dans le cadre de possibilités de bénévolat intergénérationnel et autres et a déjà un certain nombre d'initiatives en place pour appuyer cet objectif. De plus, le gouvernement du Canada sait que le développement des compétences d'emploi peut être réalisé de diverses façons, et le bénévolat intergénérationnel n'est que l'une de ces autres voies importantes.

Le PNHA et SJC jouent tous deux un rôle important pour appuyer le bénévolat intergénérationnel et le développement des compétences. De plus, les programmes dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ), y compris Emplois d'été Canada (EEC), complètent les initiatives fondées sur l'emploi qui aident les jeunes canadiens à acquérir des compétences pertinentes à l'emploi.

SJC offre aux jeunes canadiens âgés de 12 à 30 ans des possibilités de bénévolat significatives qui ont des incidences positives sur leur collectivité. En participant à SJC, les jeunes font l'acquisition d'une expérience pratique et développent des compétences, complétant ainsi les avantages que procure le bénévolat intergénérationnel. Depuis 2018, SJC a offert 40 000 possibilités de bénévolat aux jeunes au Canada pour développer des compétences de vie importantes. SJC finance un large éventail d'initiatives de bénévolat par l'entremise de stages et de microsubventions, dont bon nombre rassemblent les jeunes et les aînés. Par exemple, SJC a financé des projets où les jeunes ont enseigné aux aînés des compétences numériques et linguistiques.

Le PNHA appuie des projets qui favorisent le mentorat et l'engagement intergénérationnels, créant des possibilités de développement des compétences pour les aînés et les générations plus jeunes. En finançant des initiatives qui rassemblent différents groupes d'âge, le PNHA facilite les relations de mentorat qui contribuent au développement de compétences pratiques et à la participation communautaire. L'un des objectifs du volet communautaire est de faire participer les aînés au moyen du mentorat; et pour plus de 50 % de tous les projets financés en 2024, on a indiqué que le mentorat intergénérationnel était une activité de projet en 2023.

En plus de ces programmes, la SECJ, y compris le programme d'EEC, aborde une autre dimension du développement des compétences. La SECJ vise à adopter une approche souple en services d'emploi, y compris un soutien amélioré qui est adapté aux besoins individuels des jeunes (âgés de 15 à 30 ans). EEC aide les employeurs à créer des emplois pour les jeunes dans les secteurs sans but lucratif, public et privé.

Ensemble, SJC, le PNHA, EEC et la SECJ contribuent à une approche à facettes multiples au développement des compétences d'emploi, y compris par des possibilités pour le mentorat et l'engagement intergénérationnels. Ils illustrent la façon dont divers programmes collaborent pour offrir un soutien holistique, s'assurant que les jeunes font l'acquisition des compétences et expériences diverses nécessaires pour leur réussite future.

Recommandation 6 : *Que le gouvernement du Canada, profitant d'occasions comme la Semaine de l'action bénévole (SAB) et la Journée intergénérationnelle, sensibilise le bénévolat intergénérationnel et fasse connaître les initiatives à grand impact dans ce domaine.*


Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation en principe. Des milliers de Canadiens offrent généreusement leur temps et leurs compétences pour faire de leur collectivité un meilleur endroit. Le gouvernement du Canada appuie l'exploration de possibilités pour souligner les contributions des bénévoles au cours de la SAB, y compris les initiatives de bénévolat intergénérationnel. .../10

EDSC supervise les PBC, un programme de reconnaissance soulignant la contribution de Canadiens qui participent à des activités de bénévolat. Les PBC organisent leurs événements annuels (la cérémonie de remise de prix et le lancement de l'appel de nominations) au cours de la SAB. EDSC, en collaboration avec BC, célèbre la SAB et en fait la promotion en organisant des événements et des tables rondes pour mieux faire connaître le secteur bénévole. EDSC collabore avec BC à la préparation de la SAB; il participe à la création d'une campagne pour les gouvernements et les organisations du secteur, tirant profit de cette possibilité de mettre en vedette les bénévoles et l'impact de leurs contributions.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de mieux faire connaître les initiatives de bénévolat intergénérationnel qui ont un impact et les programmes gouvernementaux qui appuient ces activités. Il continuera de rechercher des possibilités pour amplifier l'impact du bénévolat intergénérationnel et de promouvoir les témoignages de réussite et les pratiques exemplaires.

Au nom du gouvernement du Canada, je remercie le Comité HUMA pour ses recommandations. Le gouvernement du Canada espère tirer profit de ces perspectives afin de renforcer et de soutenir le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Suds'.

L'honorable Jenna Suds, P.L., députée
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social